# Contrat de vente entre particuliers

Fait à (lieu)

Date

## Vendeur

Nom et prénom

Adresse complète

Téléphone

## Acheteur

Nom et prénom

Adresse complète

Téléphone

## Bien vendu

Description du bien

Marque, modèle ou numéro de série

Âge ou date d'achat

## Prix et remise

Prix convenu

Devise

Prix en toutes lettres

Date de remise du bien

Mode de paiement

### État du bien et garantie

- [ ] Vendu en l'état, tel que l'acheteur l'a vu et essayé
- [ ] Vendu avec une garantie de bon fonctionnement offerte par le vendeur

Durée de la garantie, si elle est offerte

Défauts, réparations ou usures que le vendeur connaît

### Remis avec le bien

- [ ] Facture ou preuve d'achat
- [ ] Notice ou mode d'emploi
- [ ] Accessoires et emballage d'origine

Le vendeur déclare être propriétaire du bien, qu'il n'est ni gagé ni réclamé par un tiers, et avoir signalé les défauts qu'il connaît. L'acheteur reconnaît avoir examiné le bien. La propriété et les risques passent à l'acheteur à la remise du bien contre paiement.

Les parties conviennent de régler à l'amiable toute difficulté liée à cette vente avant toute autre démarche. Le contrat est établi en deux exemplaires, un pour chacune des parties.

**Signature du vendeur**

Nom en toutes lettres

**Signature de l'acheteur**

Nom en toutes lettres